



*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

Pour diffusion immédiate  
le jeudi 6 février 2003

COMMUNIQUÉ

## ***Financement des partis politiques : « Le système électoral devrait appartenir aux électeurs »***

***Évaluation des recommandations de Jean-Pierre Kingsley, le directeur général des élections, maintenant disponible.***

**Montréal** – Le 29 janvier dernier, le Premier ministre a introduit un projet de loi sur le financement des partis politiques fédéraux afin de limiter les dons, particulièrement ceux des entreprises et des syndicats. Dans ce contexte, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) est heureux de rendre disponible la transcription des échanges tenus lors du séminaire de travail intitulé « Transparence et démocratie : Évaluation des recommandations du directeur général des élections ».

Ce séminaire, qui a eu lieu le 27 février 2002, a réuni des universitaires, des praticiens et des députés pour discuter des recommandations que le directeur général des élections a présentées au Parlement en mars 2001. Si elles étaient adoptées, celles-ci auraient pour conséquence de changer, de façon significative, la loi fédérale sur les élections.

Lors de son allocution, monsieur Kingsley a précisé, en parlant de l'enjeu du financement des partis politiques, que les Canadiens savent très bien que l'argent compte pour les partis politiques. Selon lui, les citoyens comprennent que l'argent peut avoir un impact significatif sur les courses à l'investiture et les courses à la chefferie.

Dans le même ordre d'idées, Bill Cross, directeur du Centre for Canadian Studies de la Mount Allison University, a affirmé que le système électoral ou la démocratie devraient appartenir aux électeurs. Selon monsieur Cross, un premier pas dans cette direction serait donc de réserver les contributions et la participation financière aux seuls électeurs.

Par contre, d'après Louis Massicotte, professeur agrégé à l'Université de Montréal, le problème serait beaucoup plus profond ; le manque de confiance du public envers les politiciens serait un phénomène mondial. Aussi, puisque la confiance diminue dans pratiquement toutes les démocraties peu importe le système électoral, il est d'avis que de simples retouches à la loi sur le financement des partis politiques ne suffiraient pas à contrer ce problème.

L'événement organisé dans le cadre du projet Renforcer la démocratie canadienne de l'IRPP apporte un éclairage des plus utiles sur les quatre thèmes suivants :

1. La transparence des courses à la chefferie ;
2. La radiodiffusion des messages politiques ;
3. La transparence en matière de financement électoral ;

4. Les avantages ainsi que les inconvénients de la liste permanente des électeurs versus le système de recensement électoral.

Vous trouverez ci-joint le programme de la rencontre et la liste des participants. Le texte du séminaire de travail « Transparence et démocratie : Évaluation des recommandations du directeur général des élections » est disponible en format Adobe (pdf) sur le site Web de l'IRPP, au [www.irpp.org](http://www.irpp.org)

Pour d'autres précisions ou pour obtenir une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Veillez noter que vous pouvez recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique – pour ce faire, rendez-vous à la « Salle des nouvelles » sur notre site Web.

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme à but non lucratif national et indépendant qui a pour mission de développer la pensée politique au Canada en stimulant la recherche, la réflexion et les débats susceptibles de contribuer au processus décisionnel et à la qualité des politiques publiques mises de l'avant par les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organisations du pays.

-30-

Source :                   Sáng Tran-Quang  
                                  Agente de liaisons médias  
                                  IRPP

(514) 985-2461 poste 324  
[stranguang@irpp.org](mailto:stranguang@irpp.org)  
[www.irpp.org](http://www.irpp.org)